

**PROGRAMME**

**FORMATION EN PRESENTIEL**

**Formation des élu(e)s à la commande publique**

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION :

Sensibiliser les conseillers communautaires à la commande publique (volet achat et marché public)

Objectifs spécifiques :

* Définir un besoin
* Respecter le code des marchés publics
* Etre éthique

PUBLIC CIBLE

Les conseillers communautaires

PREREQUIS

Aucun prérequis n’est nécessaire pour pouvoir suivre la formation.

DUREE :

1 journée de 2 x 3h de formation le 17 juin 2021

PROGRAMME

* Définir les contrats publics : marchés, DSP, in house
* Avoir une vision achat
	+ Cartographier ses dépenses et définir ses besoins d’achats
	+ Mettre en œuvre un plan d’action achats : massification, groupe de commandes, mutualisation des achets
	+ Planifier et programmer, faire le lien avec la préparation budgétaire
* Sourcer les fournisseurs
	+ Entrer en relation avec les entreprises locales
	+ Consulter et négocier
	+ Suivre et évaluer les fournisseurs
* Garantir l’égal accès et de traitement à la commande publique
* Rappeler les obligations de la loi MOP et de la loi Sapin 2
* Définir un guide MAPA, opposable aux élu(e)s et aux agents

MODALITES ET DELAIS D’ACCES

La formation sera faite en présentiel et en intra au siège de la communauté de communes, dans le respect des gestes barrière.

L’accès à la formation sera disponible à la date et heures fixées par convocation adressée par le Président aux membres du bureau communautaire.

Le support de formation sera disponible en PDF pour consultation uniquement.

TARIFS

Le coût forfaitaire de la formation est de 5.000 € HT, financé par le budget communautaire.

CONTACTS

Pour toute demande d’information, adresser un email à Laurent REY : l.rey@idealco.fr

METHODES MOBILISÉES

La méthode principale adoptée par le formateur sera la présentation sous forme d’exposé oral d’un support de type power point présentant les informations sous forme de textes, mots-clés, images, schémas, …

L’exposé oral sera alterné par des séquences de prise de parole par les participants sous forme de questions-réponses, témoignages, retours d’expérience, échanges libres.

FORMATEUR

 Le formateur est Laurent REY, ancien Directeur Général de collectivités locales et EPCI.

Il dispose de plus de 25 ans d’expérience dans l’assistance et le conseil d’élus et de cadres dirigeants des secteurs publics et privés, dans le pilotage et la mise en œuvre de projets, la gestion des ressources et le management :

<https://www.linkedin.com/in/laurent-rey-0b907060/>

MODALITES D’EVALUATION

La formation est sanctionnée par une évaluation individuelle, avant et après la formation. Une feuille d’émargement ainsi qu’une attestation de suivi de formation seront délivrées à la demande afin d’attester de la participation du stagiaire à la formation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAP

Cette formation est accessible uniquement aux personnes avec un handicap moteur, visuel ou auditif.

ACCES AUX SERVICES ASSOCIES

En qualité d’élu(e) local(e), vous accédez gratuitement à la « communauté élus » d’idealCO, lieu d’échanges collaboratif entre pairs :

<https://www.idealco.fr/formation?group%5B%5D=344>